

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **GEVEN Henry**

Demeurant à NL – 5674 SK NUENEN, Langlaart, 4

Le terrain concerné est situé à **EREZEE/SOY, rue des Mésanges, 17**

Et cadastré 4ème Division section B n° 754C4

Le projet consiste en la régularisation d'un chalet et d'un abri de jardin

Et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Art. D.IV.5 – Avec écart aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir « zone B » :

- Implantation : abri de jardin implanté hors zone de construction
- Matériaux : toiture en polytuiles.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 à l'adresse suivante :

Administration communale d'EREZEE, Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 juillet 2019 au 06 septembre 2019 (il y a suspension des délais du 16 juillet au 15 août) au Collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Combattants, 15 à 6997 – EREZEE.
- Par télécopie au numéro 086/320.923

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Annonce de projet « demande urbanisme GEVEN ».

Affiché à EREZEE, le 02 juillet 2019